



Kiné Ouest Prévention

1 Allée du Puits Julien - BP 112 - 22590 PORDIC

Tel : 02.96.58.09.02. - Fax : 02.96.58.09.03.

kine.ouest.prevention@wanadoo.fr

www.kineouestprevention.com

Fiche intervention 1 : Etude de poste et conseils en milieu administratif

1- Première intervention (2H)

1.1- Étude du poste et entretiens

- Entretien avec le responsable du service et le responsable hygiène sécurité.
- Entretien avec le salarié : analyse de la demande, description des tâches, recueil des contraintes, questionnaire de santé et bilan ostéo articulaire simple (dans le respect du secret médical)
- Observation des équipements, du poste et du local, prises de vue.
- Contacts téléphoniques avec le Médecin du Travail et éventuellement le Médecin et/ou le kinésithérapeute traitant du salarié.

1.2 - Informations, conseils et actions

- Remise d'un livret « Prévention est santé au bureau » et transmission de quelques informations et conseils, en lien avec la problématique observée
- Réglage du poste et du siège avec la participation active du salarié
- Apprentissage d'exercices d'étirement, de détente et de compensation à réaliser au poste de travail ou à la maison.
- Rédaction de 2 fiches de recommandation :
 - ◆ L'une destinée à l'employeur concernant les éventuels aménagements à réaliser et les équipements préconisés.
 - ◆ L'autre destinée au salarié concernant les conseils de réglage du poste et de santé.

3- Supervision de la modification du poste réalisée 15 jours minimum après la première intervention ou les éventuels adaptations du poste (1H)

- Entretien avec un responsable et le salarié : évaluation des changements et attentes.
- Réglage individualisé du poste (siège - écran...).
- Réactivation et/ou adaptation des consignes et exercices préconisés

Intervenant : Un Kinésithérapeute, formateur consultant en santé au travail.